

SUJET

2020-2021

S.E.S.

Spécialité Première

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 5

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

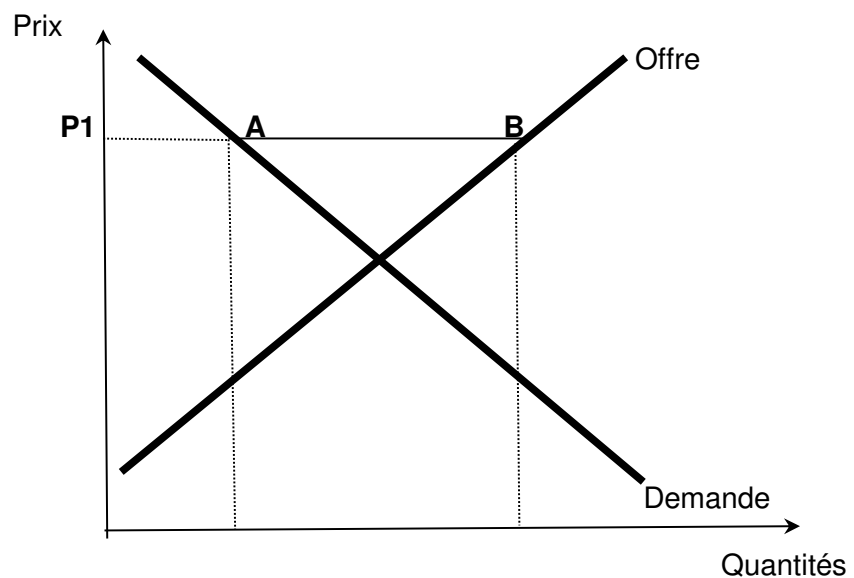
Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.



Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Les courbes d'offre et de demande sur le marché de la crème glacée (exemple fictif)



Questions :

1. Distinguez situation de concurrence parfaite et situation de monopole ? (4 points)
2. À partir de la situation de déséquilibre (au prix P_1) qui apparaît sur le graphique ci-dessus, expliquez comment la confrontation de l'offre et de la demande permet, sur un marché concurrentiel, d'atteindre l'équilibre. (3 points)
3. Sur le schéma figurant en annexe, représentez les surplus du consommateur et du producteur. (3 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que le recours fréquent aux sondages d'opinion modifie l'exercice de la démocratie et de la vie politique.

Document 1 : Comparaison des sondages avec les résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2017 pour les cinq premiers candidats (en % des exprimés)

	E. Macron	M. Le Pen	F. Fillon	J-L. Mélenchon	B. Hamon
Moyenne des sondages des 20 et 21 avril 2017 réalisés par 7 instituts	23,74	22,21	19,70	18,93	7,57
Ipsos	23,0	22,5	19,5	19,0	8,0
Ifop	24,5	22,5	19,5	18,5	7,0
Opinion Way	23,0	22,0	21,0	18,0	8,0
Harris Interactive	24,5	21,0	20,0	19,0	7,5
BVA	23,0	23,0	19,0	19,5	8,0
Odoxa	24,5	23,0	19,0	19,0	7,5
Elabe	24,0	21,5	20,0	19,5	7,0
Résultats du 1 ^{er} tour de la présidentielle 23 avril 2017	24,01	21,30	20,01	19,58	6,36

Source : Ministère de l'intérieur et Commission des sondages,
Le Monde, 26 avril 2017.



Document 2

Un sondage visant à saisir des intentions de vote à 8 jours (ou moins) d'une élection n'a rien à voir avec un sondage de même type réalisé à plusieurs mois d'une élection bien que la question posée soit identique. Dans le premier cas, le sondage saisit des *votes réels* mais simplement légèrement anticipés, les sondeurs ne faisant que précéder de quelques jours le scrutin : autrement dit le sondage a lieu à un moment où la campagne électorale est quasiment terminée et les choix des citoyens formés. Il n'y a donc pas à s'étonner du fort degré de prévision de ce type de sondage. [...] Cela ne signifie pas pour autant que la publication, à la veille d'un scrutin, de ce type de sondage n'exerce aucun effet sur une fraction – sans doute très faible - des électeurs et donc sur les résultats effectifs de l'élection. Il y a des électeurs qui, dans leur choix final, peuvent prendre en compte les résultats attendus et révélés par les sondages.

Il n'en va pas de même des sondages sur les intentions de vote qui sont réalisés à plusieurs semaines, voire plusieurs mois, d'une élection. Ce sont d'ailleurs, pour l'essentiel, ces sondages qui suscitent réserves, interrogations et aussi manipulations. Ils bénéficient à tort de la croyance en la fiabilité qui est reconnue, à juste titre, aux « vrais » sondages préélectoraux. [...]

Avec les sondages préélectoraux effectués plusieurs mois avant une élection, c'est, en fait, la logique de l'audimat¹ qui est appliquée à la vie politique. On mesure des applaudissements sans nécessairement savoir à quoi les gens applaudissent.

Source : « En finir avec les faux débats sur les sondages ? »,
Patrick CHAMPAGNE, Acrimed, 2017.

1. Mesure de l'audience médiatique (chaînes de télévision, de radio, sites Internet, etc.).

